



C.C.S.E. du 2 décembre 2022 : Horse / Ampere Coup de Poker de la direction au mépris des salariés !

Une énième réunion qui ne rassurera pas les salariés, celle-ci avait pour seul but de consulter les élus du CCSE. La direction n'a pas pris en considération le ressenti des salariés au travers des différentes mobilités que ceux-ci auront à subir sans leur consentement. Concernant la question industrielle, nous n'avons obtenu aucune garantie en termes de volumes. La seule réponse que nous avons eue : « Il faut que le plan Renaultion fonctionne ! ».

Tout d'abord, la direction s'est voulue très rassurante dans les relations Nissan / Renault, l'alliance devrait perdurer. La CGT est dubitative dans les propos de la direction, même le directeur de l'ingénierie est incapable de nous dire qui fera quoi !!!

Nos emplois sont confiés à des personnes qui ne savent pas elles-mêmes où elles nous conduisent !

Sur la stratégie des véhicules électriques, il faut savoir que de plus en plus d'experts du secteur automobile ont des interrogations sur la vertu des véhicules électriques et/ou de leur motorisation, ce qu'a confirmé M. DE MEO le 7 novembre 2022. Il a même affirmé au cours de cette réunion que la motorisation thermique serait encore majoritaire sur la planète entre 2040 et 2050.

Renault en créant la co-entreprise avec Geely risque de perdre les technologies thermiques, ce qui nuira à notre développement international.

Lors du Comité Central Social et Economique et des CSE d'établissements, la direction se contredit ! En central, elle nous affirme que cela ne change rien, nous serons tous dans le groupe Renault avec les mêmes droits sociaux. Localement dans les CSE, tels que Cléon et le technocentre, la direction affirme que les salariés Ampère ne seront plus salariés Renault.

Ampère sera une entreprise autonome avec pouvoir de décision, par conséquent la société Ampère aura la possibilité de développer et fabriquer des véhicules avec d'autres ingénieurs, techniciens, professionnels, y compris extérieurs au groupe (prestataires). Ampère deviendrait fournisseur de Renault, Renault pourra donc se fournir ailleurs. C'est la mise en concurrence exacerbée des salariés du groupe Renault entre eux.

C'est du dumping social sur le territoire national. On fera subir aux salariés du groupe Renault ce qu'on impose à la sous-traitance et à la filière automobile.

Ces propos ne sont pas de nature à rassurer les salariés de Renault SAS. Que deviendront-ils dans le cas où les véhicules ne sont plus étudiés et construits au sein du groupe Renault ?

La création de deux nouvelles entités et la confirmation de la politique des marques voulue par le directeur général, interroge les salariés.

En effet, les 6 entités (Renault SAS, Ampère, Horse, Mobilize, Alpine, Dacia) devront présenter leurs propres résultats à la direction générale du groupe.

Pour la CGT il n'y aura plus de cohésion du groupe et cela démontre la financiarisation voulue par nos dirigeants. Qu'advient-il si une des entités est déficitaire ?



Cette stratégie de division a pour objectif uniquement d'obtenir des résultats financiers, elle ne sert qu'aux profits des spéculateurs, mais pas pour l'emploi ni pour les salaires. La filière automobile a lourdement subi cette politique de financiarisation. Celle-ci va s'amplifier par un tel projet.

Les analystes annoncent qu'1/5^{ème} des emplois seraient menacés sur le territoire national.

La CGT ne cautionne pas une telle stratégie. Elle est auprès des salariés pour défendre l'emploi industriel et nos entreprises. L'automobile doit répondre aux besoins des populations et de leur mobilité.

La CGT Renault dans son projet industriel a proposé de continuer toutes ses recherches sur l'ensemble des carburants pour mouvoir nos véhicules.

Il nous faut développer des véhicules à prix accessibles à toute la population !

La CGT a voté CONTRE ce projet, la CFDT a voté POUR, la CFE-CGC et FO se sont abstenus.

COMMUNIQUE CGT

ENVOYÉ À LA PRESSE

Le Groupe Renault, poursuit sa stratégie financière au détriment des emplois et de la filière automobile !

Bien que la séparation en deux entités, électrique et software (Ampère) d'un côté et des motorisations thermiques et hybrides (Horse) de l'autre soit décriée par les salariés, même au plus haut niveau de la hiérarchie, Messieurs De Meo et Senard persistent à répondre aux marchés financiers, au détriment de l'avenir industriel du Groupe Renault.

Les instances représentatives du personnel, du Groupe Renault, sont informées et consultées sur la création des deux entités dont une filiale « Ampère » en France consacrée à l'étude, la fabrication, et la commercialisation de véhicule électrique sans aucune garantie sur les volumes de production et d'emploi. De plus, les experts du secteur automobile émettent des interrogations sur la vertu des véhicules électriques. Enfin, ce sont 10 000 salariés de Renault en France qui changeront d'entreprise sans leur consentement par l'application de l'article L 1224-1 du code du travail.

A contrario, la CGT Groupe Renault propose dans son projet industriel et social, une autre ambition pour Renault avec des propositions sociales, sociétales et environnementales qui n'abandonnent pas la recherche et le développement de toutes les énergies alternatives, y compris l'amélioration des motorisations thermiques.

La deuxième entité dédiée au thermique et à l'hybride ne sera plus sur le territoire National, qui plus est le Groupe Renault créera une co-entreprise avec un partenaire chinois Geely, un constructeur bien implanté dans son pays et propriétaire de plusieurs constructeurs Européen. Les salariés de la filière automobile en Europe et ceux du Groupe Renault ne peuvent que s'interroger sur leur avenir et sur leur autonomie. Il ne faut pas oublier que les motorisations thermiques seront très largement majoritaires dans les années 2040, 2050 sur la planète.

S'associer à Geely remet en question notre indépendance, ainsi que la politique d'achat et de « sourcing » de l'entité « Horse », qui recherchera la main d'œuvre à bas coût social sans se préoccuper ni du droit du travail ni des droits humains.



Le Groupe Renault a déjà sacrifié la filière automobile en France, les exemples n'en finissent pas, fonderie du Poitou, fonderie du Jura, Fonderie SAM, même sa propre Fonderie de Bretagne. Tout comme les semi-conducteurs où Renault doit exclusivement se fournir dans le Sud-est asiatique.

Que recherchent les dirigeants de Renault, si ce n'est de répondre aux appétits des actionnaires, dont l'Etat français ?

Le Gouvernement, actionnaire de référence du Groupe Renault, n'exprime pas sa position et valide cette politique de casse de l'industrie. Elles sont loin les déclarations du Président de la République et de son ministre de l'Economie, des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

Pour l'emploi et le développement industriel, la CGT Groupe Renault s'oppose au projet financier et à l'optimisation fiscale de la direction générale du Groupe Renault.